Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/08/2025	Net Au 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	10 337	6 554	3 783	5 097
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	10 352	6 554	3 798	5 112
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	6 000		6 000	1 908
Autres	1 182		1 182	901
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	11 832		11 832	17 449
Charges constatées d'avance	659		659	710
TOTAL (II)	19 673		19 673	20 968
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	30 025	6 554	23 471	26 080

Certifié conforme
Christelle DELAIS
Présidente

Bilan Passif

		Net Au 31/08/2025	Net Au 31/08/2024
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	2 000	2 000	2 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		200	200
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		8 525	8 120
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		8 712	10 405
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	19 438	20 725
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			884
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		430	430
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 194	2 731
Dettes fiscales et sociales		2 410	1 311
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (III)	4 034	5 355
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	23 471	26 080
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			

Certifié conforme
Christelle DELAIS
Présidente

PROCES VERBAL du 01 octobre 2025
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

Approbation des comptes de l'exercice 2025

L'an 2025 le 01 octobre, à 9 heures Mme DRUAIS Christelle, associé unique et président de la société ABERS RH, société par actions simplifiée au capital de 2000.00€, immatriculée au RCS de BREST sous le numéro 893 548 578 00010, et dont le siège social est situé 218, rannveret – 29870 LANDEDA,

Est présent :

- DRUAIS Christelle à concurrence de 100 parts, numérotées de 1 à 20.

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Christelle DRUAIS, président de la société.
Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2025 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;

Puis lecture est donnée du rapport du président.

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 août 2025

L'assemblée générale de l'associé unique a pris les décisions ci-après :

Première décision :
L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 août 2025 et se soldant par un bénéfice de 8712 euros. L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices.

Deuxième décision :

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée et qui fait apparaître un bénéfice de 8712 euros.
L'associé unique décide de procéder à l'affectation suivante :

- **Bénéfice de l'exercice** **8712€**
- Auquel s'ajoute un prélèvement sur le poste « autres réserves » à hauteur de 1288€
- Soit une somme distribuable de 10 000€

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est fixé à 100 euros par action. Ils seront mis en paiement le 02 octobre 2025, après déduction des prélèvements sociaux et fiscaux.
Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit au profit des actionnaires personnes physiques à l'abattement prévu à l'article 158, 3, 2° du code général des impôts.

Aucune convention réglementée n'est intervenue entre la société et l'associé unique.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Christelle DRUAIS, associé unique

